

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Approbation

Annexe A2 – Liste des Servitudes d'Utilité Publique



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite	le 23 mars 2017
Délibération approuvant le projet	le 27 Février 2026

SERVITUDES

- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques inscrits ou classés (Rayon de protection de 500 m)
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables
- PT3 Cable PTT
- T1 Emprise SNCF

PM1 - Servitudes relatives aux Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Voir Annexes A3 qui donne le PPR "Chute de blocs et inondation de Virieu le Grand

INFORMATIONS

- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Itinéraires de randonnées
- Forêts gérées par l'ONF

Exposition au plomb :
l'ensemble du département est classé zone à risque,
l'arrêté préfectoral du 2-05-2001 en précise l'application.

VDQS
la commune bénéficie d'une appellation Vins Délimités de Qualité Supérieure
pour le vin du Bugey

maître d'ouvrage
préfecture de l'Ain



PREFECTURE DE L'AIN
direction départementale
de l'équipement

Service Planification, Ville, Habitat
Planification
23 rue Bourgmyer
BP 410
01012 Bourg en Bresse Cedex

Vu pour être annexé à notre
délibération en date du ce jour
Le 14 JUNE 2012
Le Maire
S. MAHE
GARDIER
Sous-préfecture
de l'Ain
20 JUNE 2012
RECUEIL

plan local
d'urbanisme

commune de Virieu le Grand

plan des
servitudes
et d'informations

Dossier
approuvé

échelle : 1 / 5 000
date : 10 - 2006
actualisé: Juillet 2007

